

L'écocitoyen déchaîné

La démocratie ne consiste pas à mettre épisodiquement un bulletin dans une urne, à déléguer les pouvoirs à un ou plusieurs élus puis à se désintéresser, s'abstenir, se taire pendant cinq ans.

Elle est action continuelle du citoyen non seulement sur les affaires de l'Etat, mais sur celles de la région, de la commune, de la coopérative, de l'association, de la profession....

La démocratie n'est efficace que si elle existe partout et en tout temps.

Pierre Mendès-France

Sommaire

(Cliquez sur l'article que vous souhaitez lire)

Fifi : « Des mots ! Des mots ! Démocratie ! »

Démocratie participative, une fiction épistolaire ?

Sénart, le serpent de terre en forme de ville nouvelle ?

GPSE : qui sommes-nous ?

« C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas »

Victor Hugo

***Fifi : « Des mots ! Des mots !
Démocratie ! »***

« Des mots ! Des mots ! Démocratie ! » Les manifestants criaient ce slogan devant les fenêtres de l'hôtel de la communauté d'agglomération. Des élu(e) esquissaient des sourires, certains riaient franchement. Enfin que demandaient ces énerguènes ? Les élu(e)s avaient été désigné(e)s ... pour six ans quand même !

Fifi se réveilla brusquement, en sueur, surpris par ce cauchemar car cela ne pouvait être qu'un cauchemar.

Ces élus, pensait Fifi, devraient s'inspirer du philosophe Alain : « *La démocratie n'est pas dans l'origine populaire du pouvoir, elle est dans son contrôle. La démocratie, c'est l'exercice du contrôle des gouvernés sur les gouvernants. Non pas une fois tous les cinq ans, ni tous les ans, mais tous les jours.* »

Fifi s'inquiétait de ce « *democracy washing* » où les faux-semblants régnaient notamment :

- L'usage du numérique comme paravent, pour ne pas consulter, ne pas rendre compte et accréditer l'idée que les habitant(e)s s'expriment ;
- L'absence de contacts sur le terrain ;
- L'unanimité permanente pour « être tranquille, chacun chez soi » dans sa commune, conduisant à une absence de vrai projet pour l'agglomération.

Ainsi à l'occasion des élections municipales, aucun programme pour l'agglomération a été proposé. Inutile !

Fifi se disait que face à des taux d'abstention qui ont pu aller jusqu'à 75 %, les élu(e)s devraient avoir à cœur d'associer la société civile (citoyens, acteurs socioéconomiques, ...), de créer, suite aux demandes diverses, un conseil citoyen pour le climat au niveau de l'agglomération ou toute autre structure participative.

Las ! La Covid19 est là ! « La pandAmie », alibi pour ne pas agir !

Pourtant des dizaines de visioconférences s'organisent mais pas ... avec la population, avec les associations.

Et puis tout ce petit monde adore le jeu des quatre coins : « *Ce n'est pas moi, c'est l'EPA ! Ce n'est pas moi, c'est la commune ! Ce n'est pas moi, c'est l'agglomération ! Ce n'est pas moi, c'est la préfecture ! Ce n'est pas moi, c'est ... !* »

Une manière de se défausser et surtout de donner le tournis à la population. Pratique ! Non ?

Fifi se rappelait cette citation d'Elisabeth Badinter : « *La provocation est très précieuse. Elle est absolument nécessaire en démocratie.* »

La belle endormie de Grand Paris Sud en a bien besoin !

Et Fifi commence à perdre ses illusions !



Démocratie ? Vous avez dit démocratie ?

Comme c'est bizarre !

Démocratie participative, une fiction épistolaire ?

Après la mise en place du nouvel exécutif de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud, retardée par le report du 2^{ème} tour des municipales en juin, notre collectif GPSE a souhaité prendre contact avec la nouvelle équipe.

Nous avons donc écrit le 11 juillet au Président de GPS Michel Bisson pour lui demander une rencontre sur les sujets environnementaux et de cadre de vie que nous portons depuis la création de notre collectif en 2016 (cf. les épisodes précédents dans notre Lettre « l'Ecocitoyen déchaîné » sur notre site Internet).

Celui-ci nous a répondu le 7 août, en nous renvoyant surtout vers les vice-présidents chargés de la transition écologique (Philippe Rio) et de la démocratie participative (Aurélié Gros). Nullement découragés, nous avons donc demandé une entrevue à Philippe Rio dans notre courrier du 15 septembre dernier. Vous trouverez ci-dessous ces échanges épistolaires, restés pour l'instant sans écho. Certes la crise sanitaire actuelle perturbe le fonctionnement habituel des collectivités territoriales, avec des urgences à gérer, mais de même que le monde associatif, elles ont appris à travailler à distance en visioconférence, par exemple. Les commissions préfectorales où sont représentées les associations environnementales peuvent quand même ainsi se tenir. Nous sommes donc très interrogatifs, c'est un euphémisme, face à ce silence radio de la part de la Communauté d'agglomération.

Dans sa lettre du 11 juillet, Michel Bisson nous annonçait pour septembre un « temps de concertation grand public », concrétisant les « conférences citoyennes » présentées dans le journal de l'agglomération été 2020. Il n'en fut rien et depuis, nous attendons vainement de la part de l'exécutif de l'agglomération des propositions sérieuses de concertation avec les associations et la population.

L'instance officielle consultative de l'agglomération, le Conseil de Développement, semble lui-même en panne. Cette situation n'est pas de bonne augure, dans un contexte où le très fort taux d'abstention aux dernières municipales interpelle sur la qualité de la démocratie représentative dans notre pays. L'exécutif et les élus de la Communauté d'agglomération ne sont pas seulement des gestionnaires de la chose publique territoriale, ils doivent se dégager de l'entre soi pour aller vers la population.

Grand Paris Sud Eco citoyen [Collectif associatif]

Le 11 juillet 2020

*M. le Président de la
Communauté d'agglomération*

Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

500, place des Champs Élysées 91080-Courcouronnes

Monsieur le Président,

La crise sanitaire a perturbé la vie démocratique du pays et, par conséquence, au niveau local, les échanges en cours entre votre exécutif communautaire, vos services, et notre collectif associatif.

Ainsi notre dernière rencontre remonte au 18 novembre 2019 avec le vice-président M. Raffali et M. Clément à propos du projet de SCoT, et depuis aucun échange entre nous n'a eu lieu.

A l'issue du second tour des élections municipales, et suite à l'installation du nouveau Conseil communautaire et de son exécutif, comme nous l'avons évoqué dans notre précédent courrier du 10 juin, nous souhaitons dans ce nouveau contexte et à l'orée de ce nouveau mandat, vous rencontrer pour :

Réfléchir aux conditions de création d'une réelle dynamique citoyenne de territoire en matière de transition écologique et sociale, de développement durable.

Préciser les modalités de poursuite des échanges déjà engagés entre nous sur différents dossiers : PCAET, SCoT, PLH, Déplacements (Plan vélo, mobilités entreprises, transports urbains), Atlas biodiversité, projets agricoles, etc. cette liste n'est pas exhaustive !

Nous avons bien noté dans le journal Grand Paris Sud et sur votre site Internet, l'annonce de conférences citoyennes devant se tenir en juillet-août. Nous souhaitons être informés des conditions de ces conférences, dont la période choisie, les vacances d'été, ne nous semble pas la plus appropriée.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Pour le collectif Grand Paris Sud Ecocitoyen

Jean-François Dupont

Contact : gpsecocitoyen@gmail.com

NB : Depuis un premier contact avec M. Clément concernant le SCoT a été pris

Evry-Courcouronnes, le 7 août 2020

COLLECTIF ECO-CITOYEN
Chez Monsieur Jean-François
DUPONT
16bis rue Raymond Eglin
77176 SAVIGNY-LE TEMPLE

Mesdames, Messieurs,

En juin, vous m'avez interrogé sur la gouvernance de l'agglomération Grand Paris Sud. Celle-ci étant alors transitoire, en attente du second tour des élections municipales, il m'a fallu attendre les conseils communautaires des 7 et 21 juillet pour vous répondre.

Institutionnellement, la gouvernance de Grand Paris Sud selon les termes fixés par la loi, notamment un exécutif composés de vice-présidents et de conseillers délégués dont vous trouverez la composition ci-jointe. Philippe Rio - vice-président en charge du développement durable, du cycle de l'eau, de la biodiversité et de la production d'énergie - reste donc votre interlocuteur principal, même si vous pourrez être amenés à être en relation conjointement avec d'autres interlocuteurs selon les sujets. C'est un homme de conviction, que vous connaissez bien, et qui saura poursuivre le dialogue d'ores et déjà engagé.

D'une manière générale, je souhaite une gouvernance davantage partagée.

- D'une part avec les élus des communes, par exemple en renforçant le rôle central de l'actuelle conférence des maires et en organisant des groupes de projets entre élus communaux et intercommunaux. En effet, l'agglomération est par essence la collectivité de la coopération. Guy Geoffroy, membre associé au bureau communautaire, est chargé d'étudier ce sujet et de faire des propositions au conseil communautaire.

- D'autre part avec les habitants, via diverses formes de représentations, mais aussi directement, comme cela se déroule actuellement avec une quinzaine d'ateliers estivaux d'écoute et d'expression des jeunes de l'agglomération. Aurélie Gros, vice-présidente démocratie participative et Parc naturel urbain des berges de Seine, a reçu délégation pour œuvrer dans ce sens.

Par ailleurs, j'ai noté votre demande que vos échanges sur les stratégies structurantes du territoire soient relancés, ce qui va dans le sens de la méthode de travail que je souhaite pour Grand Paris Sud.

Enfin, sur la démarche d'écoute, et au-delà de réflexion sur notre agglomération, je partage votre point de vue sur la période juillet-août. Nous l'exploitons donc essentiellement pour un travail avec les jeunes de Grand Paris Sud via plus d'une dizaine d'ateliers dans différentes villes du territoire. Nous étendons à septembre notre calendrier pour intégrer un temps de concertation collective plus grand public.

Vous sachant amateurs de la pensée de Pierre Mendès-France, je vous invite à partager avec moi la conviction, "que ce monde n'est pas le meilleur possible, que plus de raison et de justice doivent y régner et qu'il faut lutter pour les faire triompher" et à y travailler ensemble ces six prochaines années.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Michel Bisson

Président de la Communauté
d'Agglomération Grand Paris
Sud Seine-Essonnes-Sénart

Copie :

Guy GEOFFROY : Conseiller communautaire Membre associé du bureau communautaire de Grand Paris Sud

Aurélien GROS : Vice-présidente en charge de la démocratie participative et du Parc naturel urbain

Philippe RIO : Vice-président en charge du développement durable, du cycle de l'eau, de la biodiversité, de la production d'énergie, Maire de Grigny

Grand Paris Sud Eco citoyen [Collectif associatif]

Le 15 septembre 2020

*M. Philippe RIO, Vice-président
Communauté d'agglomération
Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart
500, place des Champs Élysées 91080-Courcouronnes*

Monsieur le Vice-Président,

Dans son courrier du 7 août dernier à notre collectif (dont vous étiez en copie), le président de l'agglomération nous a confirmé que vous restiez notre interlocuteur principal sur les sujets du développement durable.

Il nous semble que le nouveau mandat communautaire qui débute est l'opportunité de faire le point.

Nous souhaitons donc vous rencontrer pour échanger sur les perspectives d'action de l'agglomération en ce qui concerne la lutte contre le réchauffement climatique et la promotion du développement durable au niveau du territoire de l'agglomération.

Nous souhaitons que puisse participer aussi à cet échange la vice-présidente Mme Aurélie GROS, en charge de la démocratie participative.

En l'attente de votre réponse,

Bien cordialement

Pour le collectif Grand Paris Sud Ecocitoyen

Jean-François Dupont

Contact : gpsecocitoyen@gmail.com

Sénart, le serpent de terre en forme de ville nouvelle ?

Sénart, ville nouvelle lancée au début des années 1970, sous le régime exceptionnel d'Opération d'Intérêt National (OIN) continue de s'étendre bon an, mal an. Dans ce but, plusieurs centaines d'hectares de terres agricoles ont été achetées par l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) Sénart, à cheval sur les communes de Seine-et-Marne et de la rive droite de l'Essonne. Ces terres sont provisoirement louées à titre précaire à des agriculteurs de grande culture, payant un loyer (moins cher) à l'EPA, en l'attente de la réalisation des projets d'urbanisme planifiés par l'EPA Sénart. Progressivement, elles ont été utilisées pour implanter de grandes zones logistiques (Parc A5 à Moissy-Cramayel), commerciales (Carré Sénart) ou de grands programmes de logements. Un tissu urbain extensif a ainsi proliféré autour des anciens bourgs. Savigny-le-Temple par exemple est passé de 900 habitants au démarrage de la ville nouvelle à plus de trente mille aujourd'hui.

Les créations locales d'emplois et les transports publics sont insuffisants pour les besoins de la population de Sénart.

Pourtant les constructions de logements se poursuivent à un rythme soutenu, dont le dernier en date, la Zone d'Aménagement concerté (ZAC) de Saint Pierre du Perray, qui prévoit 1270 logements à proximité de la forêt de Rougeau et de l'Allée Royale. Les habitants de St Pierre et des communes voisines se mobilisent pour contester ce projet. La pétition qu'ils ont lancée a recueilli à ce jour plus de 37 000 signatures :

<https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/stop-betonisation-excessive-nos-territoires-projet/108207>

Notre collectif GPSE a écrit mi-novembre aux décideurs de Sénart, EPA Sénart et Agglomération Grand Paris Sud, pour exprimer son opposition à la poursuite de l'urbanisation tous azimuts et demande un moratoire des constructions de logements. Ci-dessous une version allégée de notre courrier (La lettre complète est sur notre site : <http://gpse.e-monsite.com/>)

Grand Paris Sud Eco citoyen [Collectif associatif]

Le 12 novembre 2020

*Mme Aude Debreil,
Directrice de l'Etablissement Public
d'Aménagement
de Sénart*

M. Michel Bisson Président de Grand Paris Sud

Mme Marie Line Pichery Présidente de l'EPA de Sénart

Mesdames, Monsieur,

Nous nous adressons à vous à propos du projet de la ZAC de Villeray à Saint Pierre du Perray, qui prévoit la construction de 1270 nouveaux logements sur des terres agricoles (près de 37 ha) appartenant à l'OIN de Sénart. Nous voulons vous faire part de questions, d'observations, voire certaines oppositions au sujet de ce projet :

- *Nous nous interrogeons sur la compatibilité d'un tel projet avec la circulaire interministérielle du 29 juillet 2019 portant « instruction du gouvernement relative à l'engagement de l'Etat en faveur d'une gestion économe de l'espace », selon le principe de « zéro artificialisation nette » annoncé par le Président de la République. Ce principe figure aussi dans les objectifs de la Convention citoyenne pour le climat (Objectif SL 3). Le projet de la ZAC de Villeray ne nous semble pas conforme à ces recommandations, même si par avance, l'EPA croit pouvoir résoudre ce problème*

par l'application du « triptyque » densité-compacité-hauteur comme indiqué (page 40) dans son rapport « Aménager le péri-métropolitain durable ». La priorité donnée dans ce projet aux logements collectifs n'empêche pas en effet la consommation de près de 37 ha de terres agricoles considérées comme d'excellente qualité (selon le rapport présenté à la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF) de l'Essonne du 6 novembre dernier) /.../

Certes nous ne méconnaissons pas la mission de l'EPA Sénart qui est de construire du logement dans le cadre organisé de l'OIN ville nouvelle de Sénart, avec un objectif confirmé de 1000 logements par ans pendant 15 ans, selon le Contrat territorial signé en 2013 entre les SAN de Sénart et l'Etat. Mais justement, il nous semble que cet objectif inscrit il y a déjà 7 ans dans ce contrat, et qui n'avait pas fait l'unanimité des communes de Sénart à l'époque, mérite d'être revu à la lumière de l'évolution actuelle de la ville nouvelle, loin d'être harmonieuse, et des besoins de ses habitants :

- Malgré la réalisation du tronçon TZEN 1 entre les gares de Corbeil et Lieusaint-Moissy, les problèmes de transports ont perduré dans la mesure où les flux de voyageurs ainsi drainés, se sont ensuite retrouvés prisonniers des goulots d'étranglement de la ligne D du RER, du côté d'Evry ou de Melun, engendrés par l'insuffisance des sillons SNCF disponibles et la vétusté du matériel/.../Les 3 à 4000 nouveaux habitants prévus dans le projet de ZAC de Villeray ne feront que venir grossir ce flux de voyageurs dans les conditions actuelles insatisfaisantes. Il ne faut pas compter non plus sur les voies de communication routières, Pont de Corbeil, Pont de la Francilienne qui connaissent déjà régulièrement de nombreux pics de saturation.*
- Une augmentation intensive de la population de Sénart serait plus supportable si les emplois disponibles étaient en nombre suffisant sur son territoire pour absorber cette croissance, mais ce n'est pas le cas. Certes, depuis la connexion établie entre l'autoroute A5 et l'A6 via la Francilienne, le ratio emploi/habitant de Sénart s'est amélioré mais il est encore très insuffisant pour permettre la fixation sur place d'un assez grand nombre d'actifs. La priorité retenue (par l'EPA et les ex-SAN) il y a 20 ans au développement de la grande logistique, facilitée par la proximité des grandes voies de communication, n'a pas permis d'améliorer significativement cet état de fait /.../ L'accueil récent d'activités industrielles (Yris Oyama, Elcimai, etc.) est de meilleure augure mais loin encore d'être à la hauteur des besoins du territoire en emplois.*
- La pression de l'urbanisation sur l'environnement naturel du territoire de Sénart se renforce. Les corridors de déplacement de la faune, la biodiversité et la protection des espèces sont de plus en plus menacés par le nombre croissant de routes, constructions diverses, drainages artificiels qui maillent petit à petit le terrain /.../Une des conséquences néfastes de l'urbanisation intensive est la désorganisation du réseau hydrologique. Malgré les nombreux bassins artificiels de retenue créés par l'EPA, les drainages perturbés se déversent là où ils le peuvent et provoquent régulièrement des inondations en direction du versant de la Seine et des rus affluents.*

- *Parmi les terres de Sénart consommées massivement pour la construction de logements et d'activités, peu ont été réservées pour les besoins alimentaires de sa population, à quelques exceptions près (cueillette de Servigny...) c'est la grande culture qui prédomine toujours. Pourtant, le Projet de Territoire adopté par Grand Paris Sud en 2016 lors de sa création, dont fait partie le territoire de Sénart, fixait un objectif ambitieux d'autonomie alimentaire du territoire. Nous en sommes encore très loin et nous ne voyons pas de volonté et surtout d'actes d'ampleur de la part de l'Agglomération et de l'EPA pour permettre les conditions proches d'une telle autonomie. Il est pourtant nécessaire de sanctuariser une partie significative des terres disponibles si l'on veut vraiment atteindre à terme cet objectif. Les habitants de Sénart et de l'Agglomération y sont prêts, ils sont demandeurs comme cela a été illustré lors de la première période de confinement.*
- *Le développement du territoire de Sénart reste donc fortement déséquilibré, malgré les adaptations successives réalisées, la pression urbanistique continue à s'exercer. C'est pourquoi nous considérons que cette pression doit être allégée pour permettre au territoire de « souffler » et de choisir d'autres voies de développement. Pour cela, il faut d'abord limiter la construction de logements nouveaux. L'objectif prioritaire de 1000 logements par an n'est pas tenable pour un développement soutenable du territoire de Sénart. Certes, les petites pastilles du SDRIF flèchent une grande partie de Sénart dans le sens de l'urbanisation, les PLU lui ont grand ouvert la porte, mais désormais la pause s'impose ! Le Contrat territorial passé en 2013 par Sénart et l'Etat doit être revu et corrigé, le SCOT de Grand Paris Sud en préparation doit intégrer fortement cette demande d'équilibre territorial.*
- *Rien ne se fera de bon par ailleurs si la population de Sénart n'est pas largement associée à la réflexion sur l'évolution du territoire. Il faut sortir de l'entre soi techniciens et élus et donner les moyens aux habitants de déterminer en connaissance de cause le type de développement qu'ils souhaitent pour le lieu où ils habitent, travaillent ou souhaiteraient travailler, se former, etc.*

Nous vous demandons de tenir compte de leurs attentes s'exprimant par le biais de pétitions et de propositions alternatives. Quelle que soit la forme retenue, Convention citoyenne territoriale, Etats généraux de l'Agglomération, ou autres, la démocratie participative est le passage obligé pour un territoire pour et avec ses habitants.

- *Vous comprendrez donc, Madame la directrice, Madame la présidente, Monsieur le président, que le moins que nous puissions vous demander dans cet état d'esprit est de remettre l'ouvrage sur le métier et sursoir à la réalisation des projets d'urbanisation en cours, à commencer par celui de la ZAC de Villeray, un cas parmi d'autres, mais un excellent cas d'école !*

Notre collectif Grand Paris Sud Ecocitoyen se tient à votre disposition pour l'avenir de Sénart.

GPSE : qui sommes-nous ?

Suite à la création début 2016 de la nouvelle agglomération Grand Paris Sud / Seine-Essonnes-Sénart, des associations d'Essonne et de Seine-et-Marne agissant, dans ce périmètre, sur les questions locales de défense de l'environnement, du cadre de vie, de la promotion du développement durable, ont décidé de constituer ensemble un **collectif associatif intitulé [Grand Paris Sud Eco citoyen]**.

Ce collectif a pour objectif de faire entendre, au prisme du développement durable, **une voix de la société civile, citoyenne et associative**, pour toutes les questions qui détermineront les politiques mises en œuvre par cette nouvelle agglomération maintenant comme dans les années à venir : développement économique, emploi, logement, transports, urbanisme et équilibre du territoire, environnement, ... ;

Notre démarche se veut citoyenne car elle entend contribuer à une démocratie citoyenne vivante, favoriser des formes nouvelles de participation démocratique en donnant toute sa place à la société civile. Nous engageons les élus de la nouvelle agglomération à en faire vivre les conditions.

Notre objectif se veut aussi éco citoyen car nous souhaitons contribuer à la création d'un territoire durable plus respectueux des ressources naturelles, des populations, de l'environnement et du cadre de vie.

Les associations membres

Du collectif Grand Paris Sud Eco citoyen

ADE (Association de Défense de l'Environnement de Sénart et environs), ARNASSEN (Association pour la reconnaissance de Noisement...), C-E-E (Corbeil-Essonnes-Environnement), DDNA (Développement durable Notre avenir), EVRY Sud, EVRY Village, SEE (Soisy-Etiolles- Environnement)

Contact : gpsecocitoyen@gmail.com

<https://www.facebook.com/GPSE.idf/>

<http://gpse.e-monsite.com/>

